

LA DICTATURE DU STATU QUO ? L'impossible passage en force au Togo

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO

Directeur du groupe de réflexion, d'action et d'influence « Afrology »

5 mars 2010

Contact : yeamaizo@afrology.com



Il est paradoxal que les responsables de l'organisation des élections togolaises n'aient pas spontanément annoncé le taux de participation alors que les électeurs togolais se sont déplacés massivement aux urnes.

1. Pas de taux de participation

Il ne faut pas s'en étonner puisque la liste électorale n'a jamais été affichée et relève de la discrétion du Gouvernement et du Président de la Commission électorale nationale dite "indépendante" (CENI). Tout le problème de la fraude ne peut que provenir d'abord des annonces non convergentes aux niveaux des commissions électorales locales indépendantes (CELI), surtout si les différences entre les chiffres des partis et observateurs présents mettent en lumière des écarts inexplicables. Mais c'est le mode de transmission par des moyens autres que ceux acceptés par consensus par tous les partis qui posent problème. La transmission, pour être crédible, doit être basée sur le système satellite garanti par les Observateurs des Nations unies et de l'Union européenne et non celui qu'offre le Gouvernement. Il faut noter que les coupures téléphoniques observées dans la matinée du 4 mars 2010 n'ont été poursuivies que par intermittence compte tenu de la concurrence entre les fournisseurs de l'Etat et le fournisseur privé local, ce dernier bénéficiant de système satellitaire n'ayant pas pu être brouillé.

2. Silence non coupable

Heureusement la France et la CEDEAO observent une obligation de réserve et un silence salubre, contrairement à ce qui s'est passé lors des élections présidentielles de 2005 au Togo. Cette rupture dans la dictature du statu quo est à saluer.

3. L'importance des contrôleurs des observateurs par la Diaspora

De toutes les façons, la population est à féliciter comme l'a d'ailleurs déjà fait le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) qui d'ailleurs rappelle par la voix de son Président, Dr. Martin Amouzou, que "*Le CMDT salue la maturité du peuple togolais qui a su s'exprimer dans le calme en attendant la proclamation des résultats*". Les estimations du CMDT, sur la base des informations récoltées par ses agents ayant pour mission de contrôler les observateurs, montre que le Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) est en tête du scrutin. Ces informations concordent avec les premières estimations qui créditent le candidat du FRAC de 59 % contre environ 33 % pour le candidat du Rassemblement du Peuple du Togolais (RPT), Faure Gnassingbé.

4. Les vieux réflexes des "en haut-d'en haut"

Malgré un scrutin qui s'est globalement bien déroulé sur l'ensemble du territoire et n'a connu que des heurs mineurs, le réflexe peu démocratique et peu respectueux des libertés des Togolais qu'à eu Olusegun Obasanjo, le chef de la mission d'observation de l'Union africaine, est à déplorer. Celui-ci s'est fait huer dans le quartier de Bè à Lomé pour avoir tenté maladroitement de "chasser" de nombreux Togolais et électeurs qui s'étaient amassés autour du bureau de vote pour assister et contrôler indirectement le dépouillement des bulletins. Ce "*comportement obsolète*" témoigne encore des difficultés à faire passer au Togo le message que le Togo est entré de pleins pieds dans une ère de liberté. Les menaces des "*en haut-d'en haut*" ne tiennent plus face à un peuple mûr au plan électoral et qui ne souhaite pas la présence d'observateurs venant soutenir la dictature du statu quo, mais des observateurs observant la vérité des urnes. Il a été observé par les agents de la CMDT que les observateurs de l'UA étaient plus visibles dans le sud que dans le nord du pays.

5. Centralisation ou Concentration des données

Avec 35 préfectures, il ne devrait pas y avoir de problème de transfert des résultats sortis des urnes si la CENI et le Gouvernement ne changent pas le processus de transmission validé par tous et sous contrôle des Nations Unies et de l'Union européenne. C'est une phase cruciale du processus électoral, tout comme la centralisation des données émanant des 35 préfectures du pays. Pourtant, la vigilance est de mise car c'est justement lors des centralisations des données au niveau de la CENI que des "*individus non identifiés*" peuvent procéder à une concentration des données électorales et inverser la vérité des urnes. Le manque de transparence qui sévit, l'absence de déclaration apaisante du côté des organisateurs posent le problème de l'improvisation quant au système de transmission non prévu au programme que le Gouvernement souhaiterait utilisé. En droit, il importe de rappeler que le changement unilatéral du mode de transmission par le Gouvernement et la CENI, s'il ne fait pas l'objet d'un consensus avec l'ensemble des candidats, risque d'invalider tous les résultats pour vice de procédures, ce qui mettrait le Togo dans une situation à la Zimbabwe où il n'y aurait pas de résultats des élections présidentielles sauf bien sûr celles annoncées alors dans l'opacité totale par les autorités locales. Il y a donc lieu de rester vigilant sur les risques de changement de la définition du mot "*centralisation*" par celle de "*concentration*".

6. Ethique, "fair-play" et trahison des candidats

Face à ces dernières incertitudes, il y a lieu de faire appel à l'esprit d'éthique et de fair-play des candidats. La plupart d'entre eux disposent des résultats sortis des bureaux de vote et gagneraient à les publier eux-mêmes afin de permettre les comparaisons avec ceux des CELI et la CENI. Il y a de la transparence mais aussi de l'acceptation des résultats. Car le jeu d'un scrutin uninominal à un tour a joué en plein. C'est le vote utile qui l'a emporté. Il reste aux candidats qui ont fait des scores ne permettant pas de les compter parmi les deux en tête, de jouer le jeu de la candidature unique et d'annoncer publiquement leur soutien à l'un ou l'autre des candidats en tête.

Comme le pouvoir togolais a interdit des élections à deux tours qui auraient permis les reports de voix, rien n'empêche les candidats malheureux d'annoncer à la population leur vraie position. Car pour l'histoire, le Togo devra aussi commencer à réfléchir au rôle qu'ont pu jouer certains qui ont refusé la candidature commune et qui, de fait, se sont retrouvés pris dans le piège du vote unique. Une annonce de leur propre résultat dans les 35 préfectures devrait permettre de réduire les fraudes toujours possibles dans le système de concentration des voix au niveau de la CENI. Une annonce publique permettra aussi d'éviter qu'une partie de la population ne considère leur stratégie dans la catégorie de la trahison à l'alternance au Togo.

7. Bon exemple du candidat d'OBUTS

Il y a lieu de saluer les déclarations "*fair-play*" du candidat malheureux, Agbéyomé Kodjo, Président d'OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire)² qui non seulement reconnaît sa défaite, mais surtout appelle l'ensemble de la population et les responsables de l'armée à respecter la vérité des urnes. Il convient de rappeler toutefois que par ce geste, il finit par rendre son organisation en conformité avec le titre de son parti politique, le Togo solidaire, en rejoignant l'une des candidatures communes imposées par la vérité des urnes.

8. Vivre ensemble au Togo avec une armée républicaine

Il semble donc que l'avenir du Togo, si la fraude arrive à être contenue, passe par une amnistie intelligente et un gouvernement fondé sur les compétences au service de la population. La dissolution du parlement devra rapidement prendre forme afin d'amener par contagion la vague démocratique au niveau de la représentation des populations au parlement. L'armée républicaine ne peut que sortir vainqueur de ces élections si elle choisit le camp de la démocratie, la paix et la sécurisation des populations en référence à la vérité des urnes. En effet, l'ordre et la hiérarchie ne font aucunement appel à la propension à soutenir la dictature du statu quo. Le passage en force n'est plus de mise. Au contraire, le bon exemple du Niger reste à méditer...YEA.

5 mars 2010

© amaizo.info et afrology.com

¹ CMDT, Relevés d'informations de la Mission d'Observation des Observateurs (M2O) du Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT), Antenne CMDT Paris, France.

² Agbéyomé Kodjo a déclaré que le candidat du FRAC, Jean-Pierre Fabre, le vainqueur de la présidentielle de ce 4 mars ; voir les déclarations d'Agbéyomé Kodjo, voir < <http://www.obutsonline.org/>>